

APPEL À PROJETS 2025 | EXPOSITIONS EN PROXIMITÉ

LA VISITATION CENTRE CULTUREL | VILLE DE PERIGUEUX



Date limite de dépôt des dossiers :
15 août 2024

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Périgueux lance la 2^e édition de son appel à projets pour les expositions réaffirmant ainsi son soutien à la création artistique et aux artistes contemporains, soucieuse de favoriser la fréquentation sensible des œuvres, de privilégier et d'encourager la rencontre entre les artistes et les habitants.

La mise en place de cet appel à candidatures s'inscrit également dans une volonté de soutenir les artistes qui travaillent en proximité et font la richesse du territoire.

La Visitation | Centre culturel

Situé en cœur de ville, La Visitation | Centre culturel est un équipement de la Ville de Périgueux. Il accueille le conservatoire de musique, l'école municipale d'arts plastiques, ainsi que les activités d'associations culturelles.

Le lieu comporte deux espaces d'exposition :

- une salle dans le bâtiment principal (ancien couvent) de 75m²
- une chapelle désacralisée de 82 m² qui accueille expositions et performances depuis plus de 20 ans

(En annexe photo/plan des salles d'exposition avec les dimensions)

Objet de l'appel à projet : deux expositions temporaires d'un 1 mois

L'appel à projet vise à alimenter deux séquences d'exposition dédiées aux artistes qui travaillent en proximité sur notre territoire.

Il permettra de retenir de retenir pour 2025 deux propositions artistiques.

Bénéficiaires

L'appel à projets est ouvert à des artistes ou collectifs d'artistes domiciliés en Dordogne évoluant dans le champ des arts visuels et témoignant d'un parcours artistique.

Les projets d'exposition doivent s'inscrire dans le champ des arts visuels (peinture, sculpture, installation, vidéo, photographie, arts graphiques, design).

Conditions financières

La Ville de Périgueux s'engage à rémunérer l'artiste en droit de monstration pour un montant de 800 € TTC. Dans le cas d'une exposition collective, la rémunération sera à déterminer en fonction du projet.

La Visitation | Centre culturel - rue Littré 2400 Périgueux - perigueux-visitation.fr
Rens : 05 53 53 55 17 - lavisitation@perigueux.fr



Engagement de la Ville de Périgueux

- Mise à disposition de l'espace d'exposition.
- Présence d'un agent sur les temps de montage et de démontage de l'exposition.
- Assurance des œuvres sur le lieu d'exposition.
- La communication (création d'un visuel et support de communication, relations presse, réseaux sociaux).
- Organisation de temps d'animation en fonction du projet (*rémunération à définir avec la ville*)
- Prise en charge du vernissage.

Engagement de l'artiste

- Assure le transport aller/retour des œuvres.
- Mise en espace, montage et démontage de l'exposition.
- Accord pour la diffusion de son image, celle de ses œuvres sur tous les supports de communication relatifs à l'exposition. L'artiste cède à l'organisateur son droit à l'image pour la promotion et communication de son œuvre.
- Assurer des temps de médiation en fonction de l'opportunité du projet

La vente n'est pas autorisée sur le lieu d'exposition.

Le cadre et les modalités de la monstration des œuvres seront formalisés par une convention conclue entre la Ville de Périgueux et chaque artiste.

Jury de sélection

La sélection des candidatures sera assurée par un jury rassemblant autour du service culturel de la Ville de Périgueux, des personnalités qualifiées dans le champ des arts visuels.

Contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature comportera les éléments suivants :

- Un CV précisant le parcours, la formation, les expositions et/ou les résidences... (2 pages).
- Une note d'intention faisant apparaître les motivations de la candidate ou du candidat et détaillant ses axes de recherche. (2 pages maximum)
- Un portfolio ou un book (10 pages maximum).

L'ensemble des éléments doivent être transmis au format PDF dans un seul document.

Les dossiers sont à envoyer à lavisitation@perigueux.fr

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié.

Calendrier et renseignements

Date limite de dépôt des candidatures : 15 août 2024

Réponse aux candidats : mi-octobre 2024

Renseignements : La Visitation | Centre culturel - Dominique PREVOST - T. 05.53.53.55.17

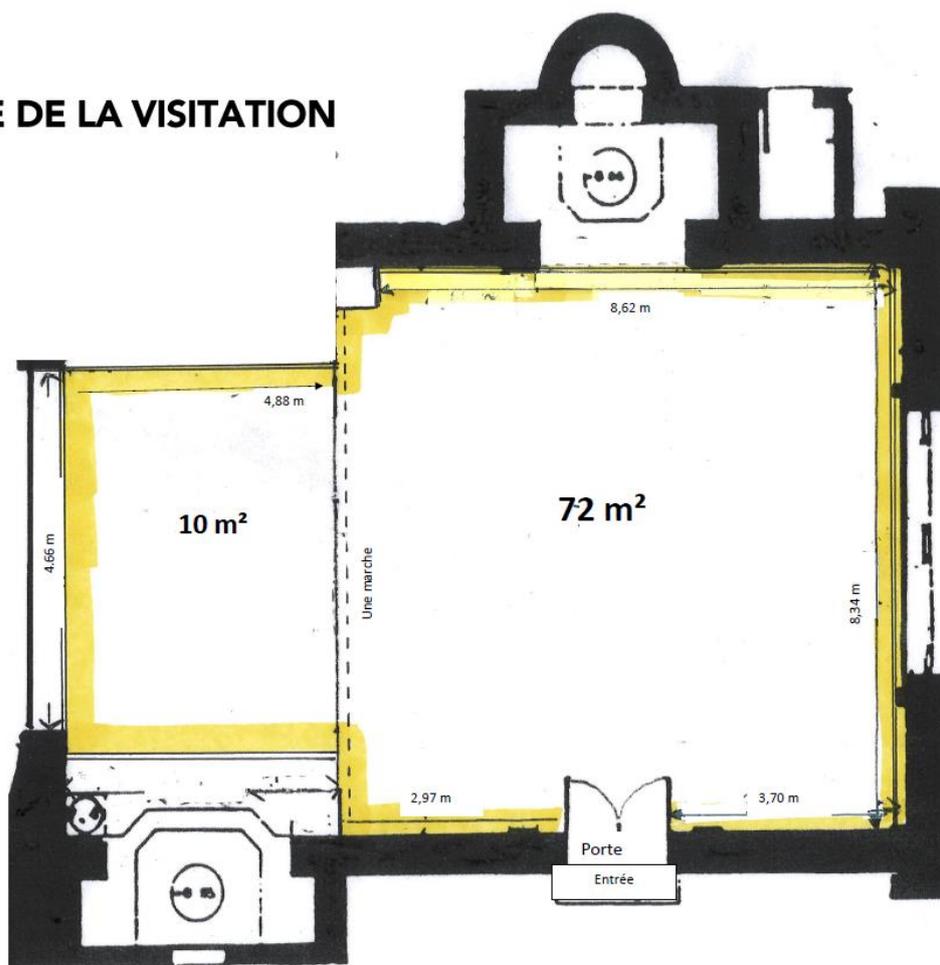
La Visitation | Centre culturel - rue Littré 2400 Périgueux - perigueux-visitation.fr

Rens : 05 53 53 55 17 - lavisitation@perigueux.fr



ANNEXES

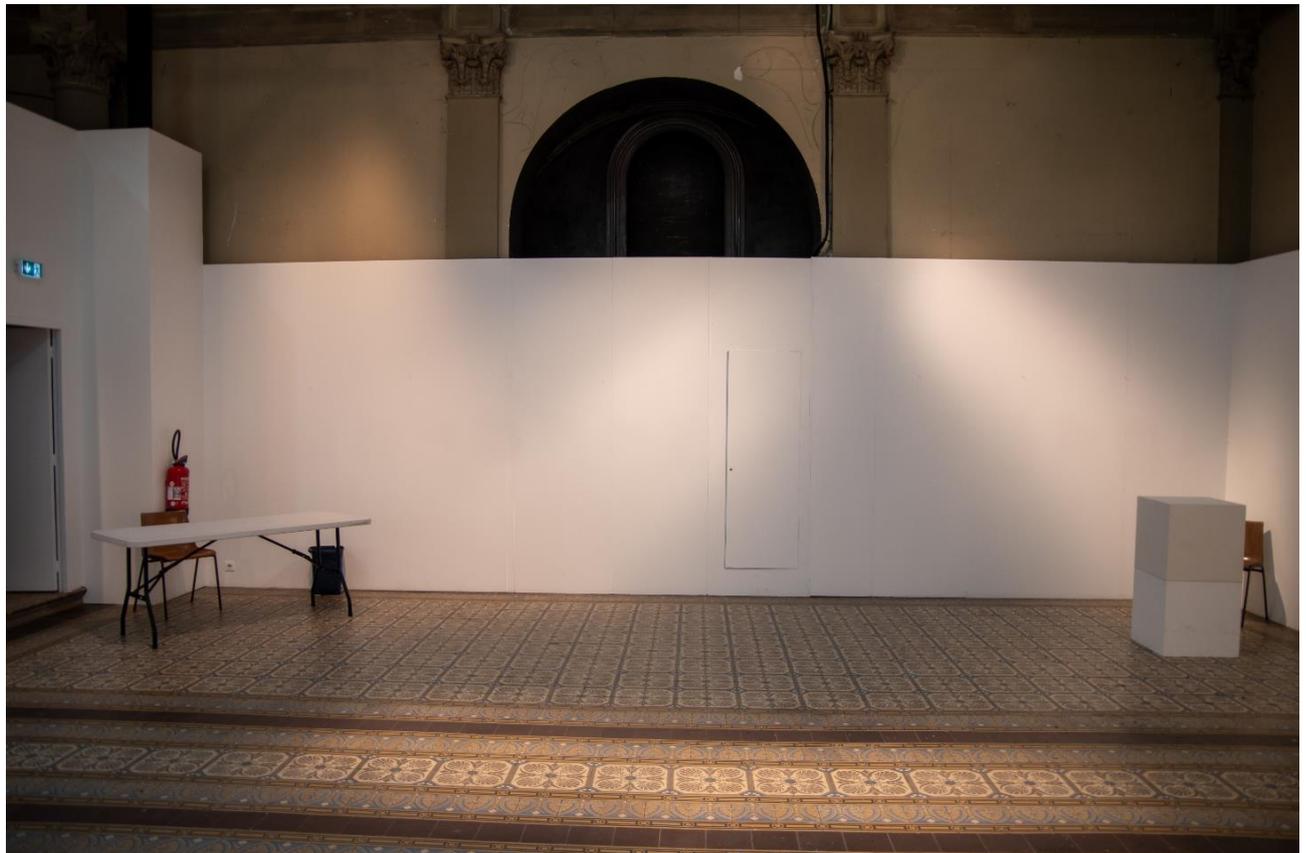
CHAPELLE DE LA VISITATION





La Visitation | Centre culturel - rue Littré 2400 Périgueux - perigueux-visitation.fr
Rens : 05 53 53 55 17 - lavisitation@perigueux.fr

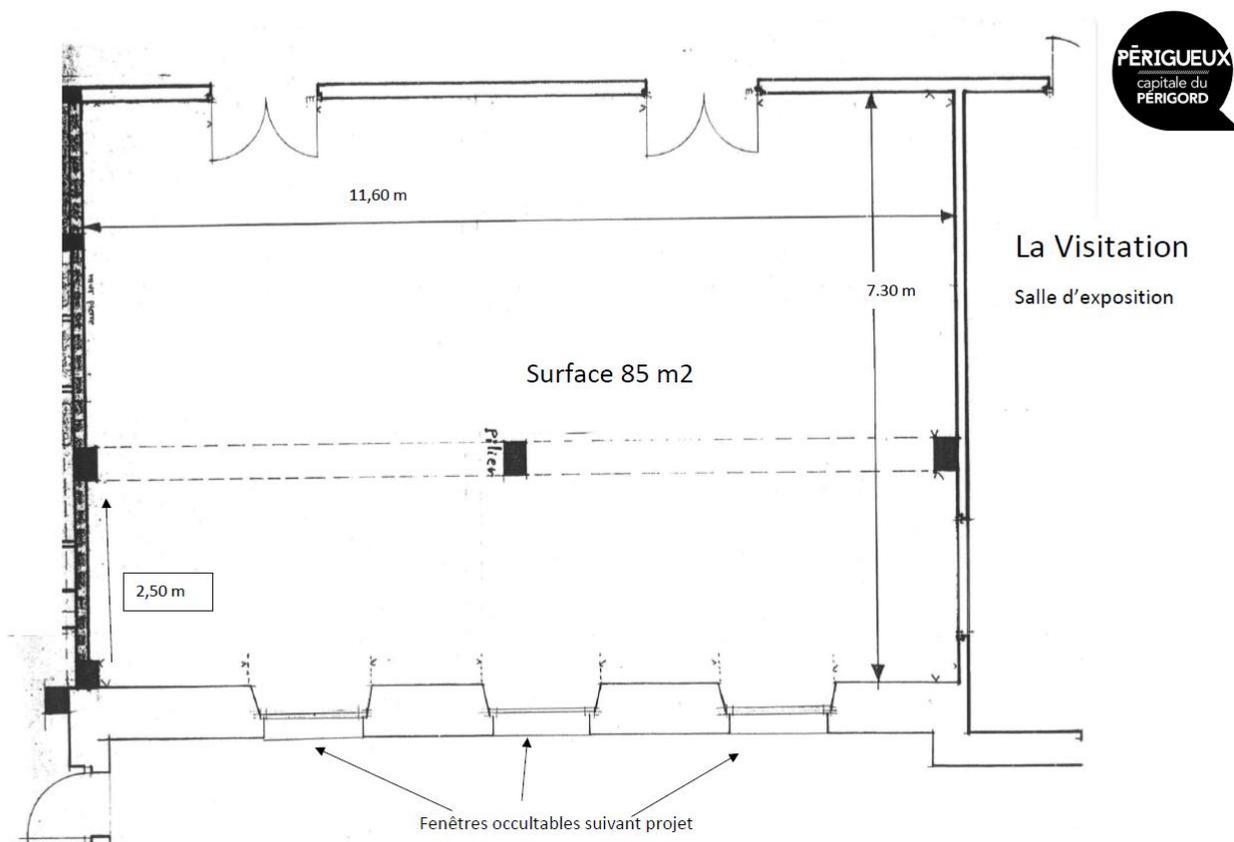




La Visitation | Centre culturel - rue Littré 2400 Périgueux - perigueux-visitation.fr
Rens : 05 53 53 55 17 - lavisitation@perigueux.fr



SALLE D'EXPOSITION



La Visitation | Centre culturel - rue Littré 2400 Périgueux - perigueux-visitation.fr
Rens : 05 53 53 55 17 - lavisitation@perigueux.fr